

3. INDICES DE PRIX UTILISÉS DANS LES TRANSACTIONS DE GAZ NATUREL

[13] Présentement, le gaz naturel de réseau est approvisionné à plus de 80 % à Dawn et les achats sont faits sur la base d'un indice AECO.

[14] L'ACIG s'interroge à savoir s'il est nécessaire de négocier des transactions d'achat à Dawn en fonction du prix du bassin de l'Ouest. Elle rappelle que l'objectif d'avoir accès à Dawn était de réduire la dépendance au bassin de l'Ouest.

[15] Gaz Métro explique que les achats à Dawn ont toujours été contractés sur la base d'un indice AECO pour des raisons de couverture dans le cadre du programme des dérivés financiers⁵.

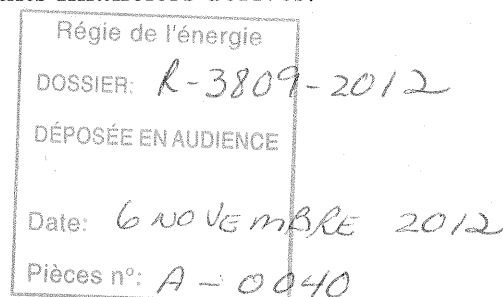
[16] Par ailleurs, dans son plan d'approvisionnement, Gaz Métro indique que la production de Marcellus doublera d'ici la fin de 2012 et qu'il est probable que le Québec et l'Ontario deviennent des marchés potentiels pour le gaz naturel produit à partir de ce gisement.

[17] Le développement des gisements de gaz naturel dans l'est de l'Amérique du Nord est susceptible de modifier en profondeur la dynamique du marché et des prix. Le prix dans l'est n'est plus la simple résultante du prix à AECO et du tarif de TCPL. Désormais, les prix du gaz naturel à AECO et le prix du gaz naturel à Dawn auront vraisemblablement chacun une dynamique propre.

[18] La stratégie traditionnelle de Gaz Métro de contracter sur la base d'un indice AECO alors que 80 % de ses approvisionnements sont à Dawn, se situe, dans le contexte d'aujourd'hui, à une extrémité du spectre des solutions possibles. La prudence d'une telle approche s'en trouve remise en cause.

[19] **En conséquence, la Régie demande à Gaz Métro de procéder à une diversification significative des indices sur la base desquels elle transige le gaz naturel et d'ajuster, en conséquence, le programme de produits financiers dérivés.**

⁵ Pièce A-0037, page 108.



[20] La Régie s'attend à ce que Gaz Métro propose, en temps opportun, une nouvelle stratégie encadrant l'utilisation des indices pour l'achat de gaz naturel dans la perspective d'optimiser le coût de fourniture.

[21] La Régie demande également à Gaz Métro de présenter, dans le cadre du prochain dossier tarifaire, une comparaison, pour chacune des cinq dernières années disponibles, des prix mensuels à Dawn et des prix mensuels des achats de Gaz Métro effectués à Dawn.

4. PARAMÈTRES DU PROGRAMME DES PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS

[22] Gaz Métro ne propose aucune modification structurelle de son programme de dérivés financiers.

[23] Les orientations de Gaz Métro en matière de gestion du coût du service de fourniture de gaz naturel sont les suivantes :

- stabiliser le coût du gaz naturel en réduisant la volatilité du portefeuille;
- limiter l'impact d'une augmentation potentielle des prix lors de cycles haussiers ou lors de pointes de la demande dans le marché;
- saisir ce qui est perçu comme une opportunité de marché afin de préserver la position concurrentielle du gaz naturel.

[24] Le programme de produits financiers dérivés permet à Gaz Métro d'utiliser divers outils pour atteindre ces objectifs, soit les contrats d'échange à prix fixe, l'achat et la vente d'options d'achat et de vente ainsi qu'une combinaison de ces outils. Gaz Métro présente les volumes totaux pouvant être protégés en vertu du programme pour l'exercice financier 2012.

[25] Gaz Métro recommande de faire passer la borne maximale pour les contrats d'échange de 8,23 \$ à 8,30 \$/GJ dans le but de maintenir une marge de manœuvre suffisante, tout en restant très compétitive.